

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

École élémentaire *José Maria de Heredia*

Circonscription de *Darnétal*

Commune de *Bonsecours*

Nombre de classes : *13*

Date de la réunion : *mardi 13 octobre 2020*

Séance ouverte à *18 heures 10*, levée à *20 heures 15*

Présents :

Membres du conseil des maîtres : *Mesdames Planque, Emo, Lemièrre, Vauchel-Poirot, Beauvalet, Choquart, Gaillard, Perez-Lesage, Thomas et Chaventré, Devesa-Robert Messieurs Dubois, Léon, Branswyck*

Membres du comité de parents d'élèves : *Mesdames Renoux, Leber, Cevoz, Lecoœur, Morel, Anfry, Leprince, Chantoiseau, Guerbette, Guidat, Bourgeois, Behague*

Représentant la commune : *Monsieur Grelaud, Maire de Bonsecours, Monsieur Adam, adjoint en charge des affaires scolaires, Madame Mangeon.*

Excusés :

Inspecteur de l'éducation nationale : *Monsieur Féréol*

Enseignantes : *Mmes Le Carlier De Veslud et Lavabre*

Secrétaire de séance : *Madame Renoux, parent d'élève élu*

Président de séance : *Monsieur Branswyck, directeur*

ORDRE DU JOUR :

- 1) Compte rendu du précédent conseil d'école
- 2) Élections des parents d'élèves délégués
- 3) Organisation des classes
- 4) Organisation de l'aide aux enfants en difficulté
- 5) Vie scolaire et projets pédagogiques
- 6) Moyens alloués, fournitures scolaires et bibliothèque
- 7) Restauration scolaire
- 8) Organisation des temps périscolaires
- 9) Santé, sécurité
- 10) Installations et équipements

1. Compte rendu du précédent conseil d'école

Le compte-rendu du précédent Conseil est lu et validé.
Les parents délégués se présentent, ainsi que les nouveaux personnels.
Les attributions du directeur sont rappelées.

2. Elections des parents d'élèves délégués

Les élections ont eu lieu le 9 octobre dernier. Sur 524 électeurs inscrits 274 ont voté, soit 52,3%. La liste APEB, affiliée à l'UNAAPE, a obtenu 8 sièges de titulaires et la liste ECOLIERS BONOX 5 sièges (pour respectivement 154 et 111 suffrages). Le conseil d'école félicite les nouveaux élus, et remercie les parents des élèves pour leur participation. La semaine du 5 au 9 octobre a fait l'objet d'une campagne nationale d'éducation à la démocratie. Les élections des délégués de classe aboutiront à une première réunion le 13 novembre, sous la houlette de madame Pérez-Lesage et en présence de Mme Mangeon.

3. Organisation des classes :

L'effectif de l'école est de 299 élèves, soit 5 élèves supplémentaires par rapport à l'année précédente.

L'école compte 64 CP, 60 CE1, 54 CE2, 71 CM1, 50 CM2 répartis en 12 classes et une ULIS. L'ouverture d'une classe supplémentaire est appréciée. Elle doit permettre une meilleure inclusion des élèves de l'U.L.I.S.

4. Organisation de l'aide aux élèves en difficulté

1. Organisation de l'aide aux élèves.

Les aides en classe, par la différenciation, le soutien et le tutorat, sont dispensées en fonction des besoins et des possibilités de chacun.

2. Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les A.P.C. permettent de renforcer les compétences des élèves et de revoir des notions de base (numération, lecture et orthographe d'usage) ou d'effectuer des exercices spécifiques.

Elles se déroulent sur la pause méridienne. Elles visent à remédier des lacunes et à mener des projets.

3. P.P.R.E., P.A.P. :

Des programmes Personnalisés de Réussite Éducative sont élaborés en concertation avec les parents et les élèves. Ils permettent d'améliorer la prise en compte de difficultés particulières. Les P.P.R.E. concernent des difficultés passagères, les Projets d'Accueil Personnalisé des difficultés durables.

4. R.A.S.E.D.:

Madame Devesa-Robert présente l'organisation du travail du réseau d'aide. Ce dernier :

- est composé de maîtres G, de maîtres E et du psychologue scolaire.
- intervient lorsqu'une demande est faite par un enseignant, étudie la situation et fait une proposition pouvant comporter l'intervention de la maitresse E, du psychologue scolaire ou de spécialistes (psychologue, orthophoniste...)
- Mme Devesa-Robert (enseignante A) intervient sur 4 écoles, et en priorité auprès des enfants de CP-CE1-CE2,
- l'intervention de Mme Devesa-Robert peut consister en une co-intervention dans la classe ou à une intervention séparée, auprès d'un groupe de 3 à 6 élèves, elle travaille essentiellement sur la méthodologie d'apprentissage.

Des élèves sont pris en charge sur le temps de classe par Mme Devesa-Robert après concertation avec les enseignants. Des enfants et des parents sont reçus par la psychologue scolaire, à leur demande ou avec leur autorisation expresse. En cas de difficultés persistantes de l'élève, une réponse adaptée peut être conseillée au cas par cas avec l'intervention d'un psychologue, d'un orthophoniste ou du médecin de famille.

1. M.D.P.H.

La maison départementale pour la personne handicapée est chargée de pourvoir aux aides aux enfants en situation de handicap. 15 élèves sont concernés dans l'école. Une auxiliaire de vie scolaire soutient deux enfants en classe. Une deuxième auxiliaire travaille auprès des élèves d'U.L.I.S.

5. Vie scolaire et projets pédagogiques

Les photos scolaires ont lieu le 16 octobre 2020 dans le cadre de la circulaire du 5 juin 2003 Le sujet du droit à l'image a été abordé. Afin de satisfaire aux conditions de mise en œuvre du droit à l'image, un formulaire spécifique concernant la prise de ces clichés a été distribué pour information et accord des parents via les cahiers de liaison.

Les résultats des évaluations nationales CP et CE1 seront communiqués aux parents des élèves concernés, après les vacances de la Toussaint. Ces évaluations permettent de renseigner deux types d'indicateurs (sur les compétences individuelles, afin de repérer les élèves en difficultés, et sur les conséquences du confinement) et visent à mieux prendre en compte les aptitudes des élèves. Les modalités de communication des résultats des évaluations seront transmises par les enseignants aux familles des classes concernées. Les livrets scolaires uniques (LSU) « version papier » seront remis aux familles en fin de trimestres. Il s'agit d'évaluation par compétences.

Lors des absences d'enseignants ou d'élèves pour limiter la propagation du virus COVID, la continuité des apprentissages est assurée dans la mesure du possible. Les parents d'élèves s'interrogent sur les mesures mises en place afin d'assurer la continuité pédagogique. A priori, le blog de l'école sera utilisé afin de centraliser les ressources. Actuellement, les élèves dont les enseignants sont absents sont répartis dans les autres classes.

Des difficultés liées à l'absence de remplaçants sont apparues en ce début d'année. Les parents d'élèves demandent comment ont évolué les effectifs de remplacement. Pour rappel, il y a deux remplaçants pour la circonscription de Darnétal. Dans ces conditions, les écoles plus petites sont prioritaires. M. le directeur souligne la difficulté de gestion de ce phénomène en absence d'enseignants remplaçants et s'engage à lancer une réflexion sur ce sujet et à améliorer la transmission des devoirs (par exemple en les mettant sur le blog scolaire afin que les parents des enfants dont les enseignants sont absents puissent récupérer le travail donné, l'imprimer et le fournir aux enfants avant de les amener à l'école. Ainsi, ces derniers

École élémentaire José Maria de Heredia – Circonscription Darnétal – Conseil d'école du 13/10/2020Page 4

pourraient faire ce travail dans une autre classe, en relative autonomie afin de permettre à l'enseignant les accueillant de s'occuper prioritairement de ses élèves).

Il a été également évoquée la possibilité de tenir compte des difficultés des élèves et pas uniquement de l'ordre alphabétique pour les répartir au mieux dans les classes. Est aussi rappelé, dans ces conditions, la difficulté pour les enseignants de gérer plusieurs niveaux en même temps.

Pour rappel, les enseignants qui sont malades et non pas uniquement « cas contact » sont en arrêt maladie et non en « travail à distance ». De même pour les élèves.

Des sorties scolaires sont programmées. Elles visent à dynamiser les apprentissages des classes.

-4 classes pour la serre Biotropica (sciences de la vie)

-2 classes au château-musée d'Auvers sur Oise (arts visuels)

-1 classe au château de Martainville (histoire)

-2 ou 3 classes au paléospace de Villers-sur-mer (sciences/histoire)

Pour l'instant, les élèves ne peuvent pas emprunter les transports en commun, mais l'équipe enseignante travaille malgré tout à l'organisation de ces sorties scolaires, en fonction des restrictions.

Il est par ailleurs évoqué l'organisation de 1 ou 2 classe(s) transplantée(s), en fin d'année :

- Classe de Mme Chaventré à Asnelles-sur-Mer,
- Classe de Mme Choquart dont le lieu d'accueil reste à définir.

Des classes transplantées sont envisagées. Le projet de CM2c a été validé par l'inspecteur (sous réserve de restriction ultérieures relatives au contexte épidémique).

Les élèves de cycle 3 travailleront en lien avec le collège Verhaeren, en EPS, en mathématiques, en anglais, si les consignes sanitaires le permettent. Par ailleurs, l'expo au rectorat du projet « réveille ton patrimoine », porté par les CM2 et 6^e a aussi été évoquée.

Les élèves bénéficient d'un programme d'éducation physique avec l'aide d'animateurs sportifs diplômés, sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire (ludisport). Un aménagement a été opéré du fait du contexte sanitaire particulier.

6. Moyens alloués, fournitures scolaires et bibliothèque

Les moyens alloués par la mairie sont de plus de 50 euros par enfant pour les fournitures scolaires, et comportent une enveloppe supplémentaire pour l'achat de manuels dans le cadre de l'ouverture de classes. Les livraisons ont été compliquées par le contexte épidémique. Les classes sont également dotées de matériel informatique.

Une subvention de 2600 euros a été votée par le conseil municipal d'août, au profit de la coopérative scolaire.

Le fond de la bibliothèque a été augmenté avec l'aide de la coopérative. Mme Choquart indique qu'elle aura besoin de volontaires pour couvrir ces livres.

Les classes sont inscrites au programme «incorruptibles» de promotion de la lecture.

Quelques classes fréquentent la bibliothèque associative de la ville.

Bilan de la coopérative : peu de dépenses, mais peu de rentrées, fond de roulement conséquent (> 10 000 €).

7. Restauration scolaire

Les élèves accèdent au réfectoire par groupes classes afin de limiter le brassage et les risques de contagion. L'ordre de passage sera modifié après les vacances de la Toussaint ou de Noël. Ils ont le choix entre plusieurs entrées, un plat chaud, plusieurs laitages et des fruits . Les rotations des groupes permettent aux élèves de manger dans le calme. Il n'y a plus d'attente devant la cantine à midi. Il y a un passage aux toilettes pour lavage des mains avant et après la cantine. Le nettoyage des sanitaires se fait également à 13h30 après la cantine. La manipulation du matériel et de la vaisselle par les élèves est limitée également.

Monsieur le Maire remercie en séance Karine Mangeon pour le travail accompli sur la définition et la mise en œuvre des mesures liées au Covid.

8. Organisation des temps périscolaires

La garderie est ouverte aux élèves de 7h45 à 8h 20 le matin. Elle a lieu en bibliothèque pour améliorer la continuité de la surveillance des élèves.

Après la classe, une étude est proposée par les enseignants de 16h30 à 17h30, en classe.

Puis une garderie de 17h30 à 18h30, dans la salle d'évolution, côté maternelle.

Les horaires de prise en charge des enfants sont discutés. Le décalage des horaires scolaires ne peut se faire qu'en concertation avec l'école maternelle et avec l'aval de l'inspection. Un message vers les parents des élèves est prévu afin de les sensibiliser aux exigences de ponctualité induites par l'organisation de l'école.

L'extension du temps périscolaire ne sera pas possible du fait des coûts supplémentaires engendrés et de la fatigue induite pour les enfants. Les temps périscolaires sont sous la responsabilité de la commune. M. le Maire, présent au Conseil, souligne que la question a été largement débattue les années précédentes et que le coût pour la Mairie est trop important pour un nombre réduit des parents qui en font la demande.

9. Santé et sécurité

Les mesures prophylactiques sont mises en œuvre dans la mesure du possible. Les distances entre élèves ne peuvent pas être d'un mètre en classe, Les enseignants portent le masque pendant les cours. Les vestiaires ne sont pas accessibles mais le gymnase est utilisé pour les séances d'E.P.S. Les activités nécessitant les contacts rapprochés (jeux de lutttes, acrosport...) sont évitées. L'isolement des groupes classes ne peut être mis en place pendant les récréations, lors des inclusions d'élèves d'U.L.I.S. et quand des enseignants absents ou les animateurs périscolaires ne sont pas remplacés.

Ce dernier point est particulièrement sensible lorsqu'un professeur ne peut pas se rendre à l'école du fait de l'épidémie de COVID 19. Ses élèves sont alors répartis dans les classes et le conseil d'école s'interroge sur les possibilités de contagion induites. Les accès à l'école ont été dédoublés pour éviter les rassemblements et les rapprochements devant la barrière de sécurité. Les efforts de prise en compte des préconisations par les parents d'élèves à cet égard sont soulignés. La mairie souligne qu'elle applique « les protocoles, tous les protocoles, rien que les protocoles ».

En cas de symptômes manifestés par un élève dans l'école, celui-ci est isolé avec un masque, et ses parents sont appelés pour procéder à un examen médical. Les élèves et les professeurs masqués ne sont pas considérés comme « cas contact » s'ils ont été en cours avec un enfant ou un adulte positif. Les élèves ou les adultes positifs ne peuvent retourner à l'école qu'après une semaine de quarantaine et 48h sans symptômes (sauf si des personnes positives

résident au foyer).

10. Installations, équipements et sécurité :

Une classe a été repeinte et rénovée durant les congés d'été. Le renouvellement du mobilier (budget investissement) pourrait-être programmé par classe. L'aménagement d'une salle d'arts plastiques est envisagé. La construction d'une marche d'accès à la salle des maîtres et la réfection du store de CM1c sont également demandées.

Le plan vigipirate est toujours d'actualité et la surveillance des accès à l'école est maintenue.

Il a été demandé d'agrandir et de couvrir le parking à vélo existant. M. le Maire a étudié la question et fera le nécessaire pour que cela soit fait. La sécurité des élèves sur le parking contigu est évoquée. Les enseignants circulant en voiture craignent d'écraser des enfants qui jouent sur la route menant au parking. Un message à destination des parents sera rédigé pour les sensibiliser au danger et au fait que ce parking n'est pas un espace de jeu. La mairie demande aux représentants de parents de relayer ce message auprès de leurs adhérents et contacts.

L'exercice d'alerte incendie a permis d'améliorer les usages du système d'alarme. Les points de regroupement restent à matérialiser.

Les exercices du Plan Particulier de Mise en Sécurité seront menés au cours de la deuxième période.

11. Questions diverses :

L'APEB propose de poursuivre le projet de chorale scolaire mis en œuvre l'année dernière, en l'adaptant aux contraintes sanitaires :

- 4 répétitions en novembre, à raison d'une chanson par classe (Jeanne ou Automne).
- Captation vidéo, sans public, le 1er décembre (musiciens de l'ensemble « Carnet de voyage » seuls le matin, et avec enfants l'après-midi)
- et visionnage simultané dans les classes en fin d'année.

L'Association des Parents d'Élèves de Bonsecours propose de financer un projet soumis

par le conseil des élèves, grâce au bénéfice généré par l'opération « vide ta chambre – édition 2019 ». Le directeur suggère que cet argent soit remis dans ce but à la coopérative scolaire. L'APEB souhaite néanmoins que l'argent soit versé directement pour le financement du projet et non pas versé dans le pot commun.

Les parents de la liste ECOLIERS BONOX propose une vente de sapins avant les fêtes de fin d'année. La livraison est prévue le 4 décembre, sur commande. Un bon de commande sera distribué par l'intermédiaire des cahiers après les vacances de la Toussaint.

L'APEB souhaite continuer le projet de collecte de stylos usagés pour sensibiliser les élèves au recyclage. L'association des parents mettra à disposition un récipient pour la collecte dans la salle des maîtres.

Le président de séance :

Monsieur Branswyck

le secrétaire de séance :

Madame Renoux